COMMUNE DE HAUTELUCE (73)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée n°1

Plan de ZONAGE

1.b Document graphique : zonage Les Saisies

Echelle : 1/2500

Dossier d'enquête publique

Vu pour être annexé à l'arrêté en date du 22 novembre 2024

Elaboration du PLU	22 septembre 2021
Modification simplifiée n°2	03 janvier 2023
Modification simplifiée n°1	31 mars 2023
Révision allégée n°1	Arrêté le 14 octobre 2024

Légende

ZONE_URBA

- 1AU: Zone d'urbanisation future qui pourra être urbanisée à l'occasion de la réalisation d'opérations d'aménagement ou de constructions compatibles avec les orientations d'aménagement et de programmation et, le cas échéant, le règlement
- 2AU: Zone A Urbaniser, mais dont l'ouverture est subordonnée à une modification ou révision du PLU
- U: Zone urbaine: Secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implante
- Ui: Zone urbaine - Secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants ou en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implanter avec assainissement non collectif ou collectif non programmé
- Uep: Zone urbaine destinée à des équipements publics
- Uep1: Zone urbaine destinée à des équipements publics et logements
- U1: Zone urbaine: Secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants o en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implante avec des règlements particuliers de lotissement selon leur cahier des charges
- Us: Zone urbaine : Secteurs déjà urbanisés et secteurs où les équipements publics existants en cours de réalisation ont une capacité suffisante pour desservir les constructions à implante dans le périmètre de la station des Saisies
- Us1: sous-secteurs des Saisies réservés à la construction de résidences touristiques ou de tourisme
- Us2: sous-secteurs des Saisies réservée aux hôtels
- Us3: sous-secteurs des Saisies achevés
- Usm: Zone urbaine - station des Saisies, zone mixte des Challiers
- Uv1: Sous-secteur du village d'Hauteluce réservé aux logements saisonniers et logements permanents
- A: Zone agricole: secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique ou économique des terres agricoles
- As: Zone agricole couverte par le domaine skiable
- Ae: Zone agricole d'alpage
- Aas: Zone agricole d'alpage couverte par le domaine skiable
- N: Zone naturelle: secteurs de la commune, équipés ou non, à protéger en raison soit de la qualité des sites, des milieux naturels, des paysages et de leur intérêt, notamment du point de vue esthétique, historique ou écologique, soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturels
- Nr: Restaurant d'altitude
- Nep: Equipements publics
- Nh: Zones et milieux humides significatifs à protéger
- Ns: Domaine de ski de piste existant ou projeté
- Nzh: Zone concernée par un arrêté de biotope
- Nszh: Zone concernée par un arrêté de biotope et couverte par le domaine skiable

PRESCRIPTION

- 18-00 Orientation d'aménagement et de Programmation

Trame relative aux logements aidés (L151-15 c. urb.)

- 02-00 PPR Limitation de la constructibilité pour des raisons de risques
- 02-01 PPR interdiction de constructibilité pour des raisons de risques
- 05-00 Emplacement réservé
- 31-05 Zones humides
- 07 Eléments de paysages à protéger
- 13-00 Zone à aménager en vue de la pratique du ski
- Secteur concerné par un APPB
- 99-02 Forêt de protection
- 99-11 ZNIEFF de type 1
- 16-01 Bâtiment susceptible de changer de destination
- 07-01 Chalet d alpage
- 07-00 Elément de paysage à protéger
- 99-00 Bâtiment agricole

TABLEAU DES EMPLACEMENTS RESERVE

N° ER	BENEFICIAIRE	NATURE	SURFACE (m²)
ER 1	DEPARTEMENT	Elargissement de la route départementale "LA CORNE"	5604
ER 2	DEPARTEMENT	Elargissement de la route départementale "LE PRAZ"	1733
ER 3	COMMUNE	Aménagement aire de stationnement bus	143
ER 5a	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement au sol du Zoo	2460
ER 5b	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement au Choizal	369
ER 5c	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement aux Cîtres	170
ER 5d	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement à Nantoilly	928
ER 5e	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement aux Chalets du Lac	501
ER 5f	COMMUNE	Aménagement d'aires de stationnement au Village des Lapons	520
ER 6a	COMMUNE	Régularisation de voirie aux sol du Jeu	108103
ER 6b	COMMUNE	Régularisation de voirie aux Everbis	4403
ER 6c	COMMUNE	Régularisation de voirie aux Iserbis	864
ER 6d	COMMUNE	Régularisation de voirie aux Couttets et Arnuit	11986
ER 6e	COMMUNE	Régularisation de voirie aux Côtes	1935
ER 6f	COMMUNE	Régularisation de voirie aux Prés et Grangettes	8803
ER 6g	COMMUNE	Régularisation de voirie au Hameau de Belleville	4599
ER 7	EGYDR	Equipements et Espaces publics à Sévignanne	353
ER 8a	COMMUNE	Equipements et Espaces publics aux abords de la Chapelle des Prés	212
ER 8b	COMMUNE	Equipements et Espaces publics aux abords de la Chapelle d'Ormont	149
ER 8c	COMMUNE	Equipements et Espaces publics aux abords de la Chapelle de Belleville	197
ER 8d	COMMUNE	Equipements et Espaces publics aux abords de la Chapelle du Planay	80
ER 8e	COMMUNE	NLLEquipements et Espaces publics aux abords de la Chapelle de St Sauveur	407
ER 8f	COMMUNE	Equipements et Espaces publics au Reuth des Côtes	1062
ER 8g	COMMUNE	Aménagement cheminement piétons	203

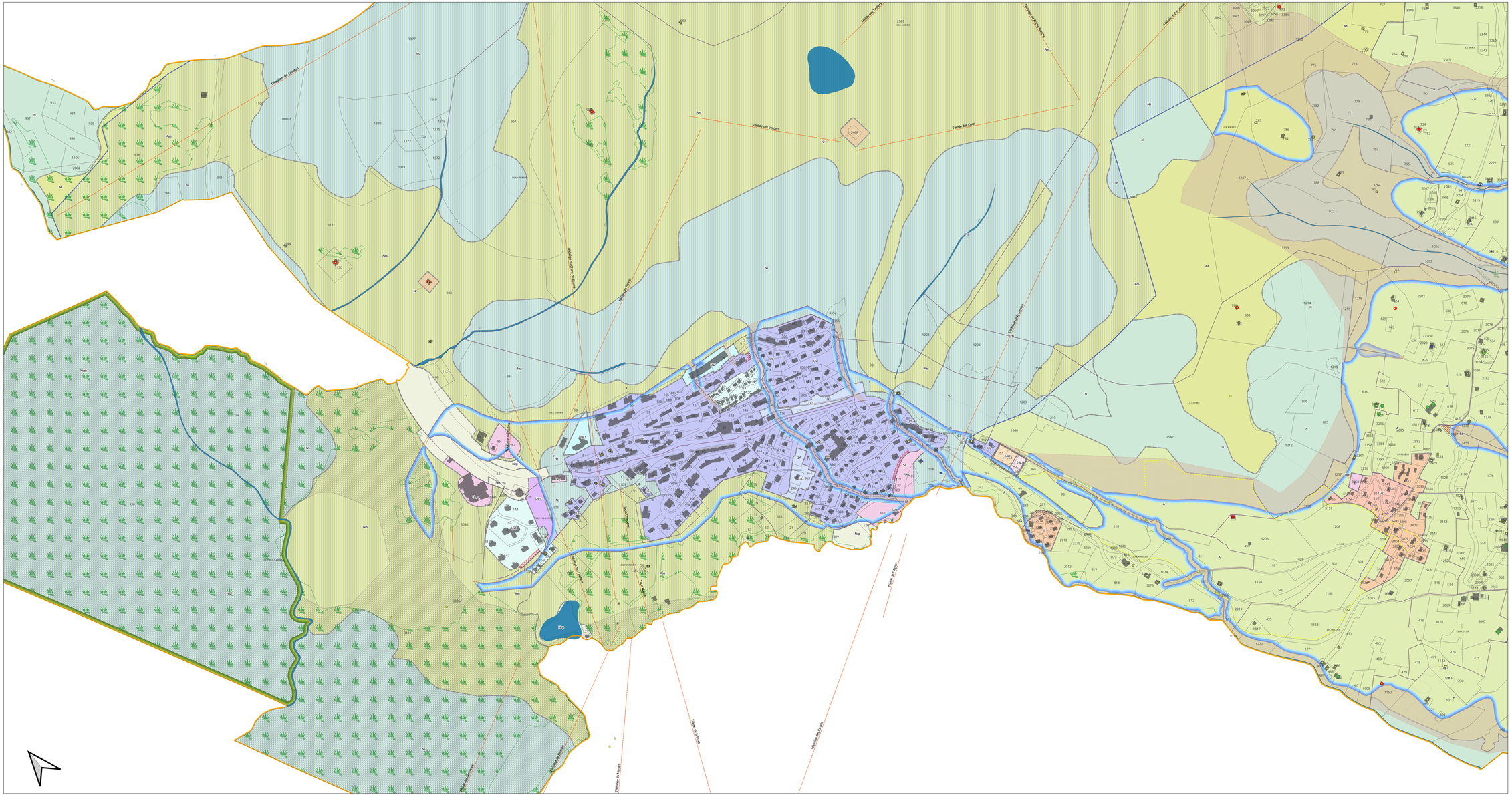
Téléski du Tonkin
Téléski des Verdets
Téléski des Cops
Téléski de la Roche
Téléski de l'Arpin
Téléski du Nivolet
Téléski du Cortets
Téléski du Bouchet
Téléski du Bouchet
Téléski du Plan
Téléski du Plan
Téléski du Mont
Téléski du Mont
Téléski du Mont